18.02.2022 – 10:35 Uhr

Aperçu de la session de printemps: Un financement du traitement de l'eau potable reposant sur le principe pollueur-payeur et des voies cyclables meilleures

Berne (ots) -

Les villes et les communes doivent réaliser des investissements toujours plus importants pour nettoyer l'eau potable. Les pollueurs devront désormais eux aussi apporter leur contribution. C'est ce que demande une motion qui sera débattue durant la session de printemps. D'autre part, les villes s'impliquent en faveur de voies cyclables meilleures et plus sûres.

Un thème de la prochaine session important pour les villes est celui de l'eau potable propre: c'est un bien précieux dont la qualité est extrêmement élevée en Suisse. Toutefois, cette qualité a un prix: l'eau doit être traitée par les distributeurs d'eau, ce qui exige des investissements toujours plus lourds.

Pour l'Union des villes suisses, il est clair que ceux qui sont responsables de la pollution de l'eau doivent aussi contribuer au financement de son traitement, et pas seulement les gestionnaires au niveau local. C'est pourquoi elle se déclare favorable à l'adoption de la motion de son président, Kurt Fluri, ("Abaissement des valeurs limites applicables aux pesticides. Financement des installations supplémentaires de traitement des eaux conforme au principe du pollueur-payeur"), qui est inscrite à l'ordre du jour au Conseil national.

Des voies cyclables meilleures et plus sûres

L'Union des villes suisses soutient par ailleurs la loi sur les voies cyclables, qui sera traitée dans les deux Chambres. Les vélos sont un pilier porteur de la mobilité urbaine: les deux-roues ont besoin de peu de surface et garantissent l'individualité, ce qui explique leur immense popularité. Logiquement, le peuple et les cantons ont dit en 2018 oui à l'initiative sur le vélo. La loi sur les voies cyclables est en train d'être mise en oeuvre. Pour les villes, ce projet est un instrument de nature à améliorer la qualité et la sécurité des réseaux cyclables.

Aperçu de session complet

Le Conseil national et le Conseil des États se réuniront entre le 28 février et le 18 mars pour leur session de printemps. Dans son aperçu de session, l'Union des villes suisses passe en revue tous les objets importants pour la Suisse urbaine.

- Aperçu de session Conseil national [PDF]
- Aperçu de session Conseil des États [PDF]

Contact:

Martin Flügel, directeur: 079 743 90 05

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100885297 abgerufen werden.